

Domaine Santé

Filière Soins Infirmiers

Parcours Santé 3.6

1. Caractéristiques du module

Code : S.SI.371.2005.F.24

 Bachelor Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème}

Crédits ECTS : 6

Type : Module obligatoire Module optionnel obligatoire Module facultatif Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle :

 Module sur 1 semestre Module sur 2 semestres Semestre d'automne Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :

 Français Allemand Anglais

2. Prérequis

 Avoir validé le/les modules Avoir suivi le/les modules Pas de prérequis Autres : avoir validé 34 crédits ECTS sur les modules théoriques de 1^{ère} année Bachelor et obtenu 8 crédits ECTS sur la Formation Pratique

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.

https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf

LPSan et Ordonnance d'application

Loi fédérale du 30 septembre 2016 sur les professions de la santé (= LPSan ; RS 811.21 ; état le 1er février 2020).

Ordonnance du Conseil fédéral du 13 décembre 2019 relative aux compétences professionnelles spécifiques aux professions de la santé selon la LPSan (= OCPSan ; RS 811.212 ; état le 1er février 2020).

Rôles majeurs exercés

 Rôle d'expert-e Rôle de leader Rôle d'apprenant et de formateur-trice Rôle de communicateur-trice Rôle de promoteur-trice de la santé Rôle de professionnel-le Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales visées

Compétence 1 (rôle d'expert en soins infirmiers):

Garantir la sécurité des patients et la qualité des soins par des interventions infirmières adaptées aux particularités des situations et aux besoins des personnes, guidées par un modèle et une démarche de soins rigoureuse et fondées sur des résultats probants et des normes professionnelles.

Compétence 2 (rôle d'expert en soins infirmiers) :

Agir avec humanisme dans sa pratique de soins infirmiers, individualisés et holistiques, afin d'améliorer la santé et la qualité de vie de la personne, de respecter sa dignité et de favoriser son auto-détermination.

Compétence 3 (rôle de promoteur de santé) :

Intégrer à sa pratique des interventions visant à maintenir et renforcer le niveau de santé et la qualité de vie des patients/clients, des proches et des populations, en s'appuyant sur des modèles infirmiers et interdisciplinaires et en mobilisant les ressources du système de santé.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

Axe 1

- Personne adulte (55 ans) souffrant d'un syndrome parkinsonien
- Personne âgée (75 ans) ayant eu un AVC souffrant de troubles neurovasculaires et cognitifs
- Plaies palliatives, Ulcères Membres inférieurs
- Troubles cognitifs; démences vasculaires
- Approche palliative
- Théorie de l'incertitude

Examen clinique :

EC Neuro
EC Status mental
Plaies palliatives et ulcères 1
Evaluation troubles cognitifs (outils, échelles)

Culture scientifique :

Illustration d'une situation de soins appuyée par une méta-analyse sur la thématique des plaies

Ancrage disciplinaire :

Modèle de l'incertitude Mishel

Santé mentale :

- SCPD/pharmaco (Symptômes comportementaux Psychiatriques liées à la démence) –
- Troubles psychotiques /Pharmaco
- Evaluation clinique du statut mental, Evaluation fonctions cognitives, ELADEB, surveillance effets traitements, validation de Naomie Feil
- Prise en charge médicamenteuse des symptômes comportementaux et psychologiques liés à la démence
- Soins médicamenteux et médecine intégrative (non-médicamenteux), aspect cognitif des troubles psychiques

Plaies :

- Ulcères MI : Ulcères vasculaires (art, veineux, mixte, thérapie compressive, et ulcère du pied diabétique : prise en soins
- Revoir spécificité Neuro & prévention lésion de pression

Axe 2

- Prévention et éducation pour la santé

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Séminaires
- Analyse de situation
- Enseignement théorique
- Ateliers

Exigences de fréquentation

La présence aux cours est obligatoire (ateliers, laboratoires, séminaires, travaux de groupes).
Une absence de plus de 20% entraîne la non-obtention des crédits

5. Modalités d'évaluation et de validation

Initial

L'évaluation du module repose sur :

- Une double évaluation définie ainsi :
 1. QCM : 70% de la note globale
 2. Travail collaboratif : 30% de la note globale

Période : Semaine 7

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, allant de A à E..

Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module, (soit entre 3,45 et 3,94) Pas de remédiation

- Modalités : QCM complémentaire
- Période : Semaine 28

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

Selon l'article 37, alinéa 1 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Les exigences et les conditions de réussites font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et par la ou le responsable de module voire par la ou le responsable de filière. »

Pour préparer l'examen, l'étudiant bénéficie d'un accès aux cours sur Moodle HES-SO.

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notations de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif et entraîne l'exclusion de la filière et l'exmatriculation.

Selon l'article 37, alinéa 3 du Règlement d'études des filières Bachelor de la HEdS (juin 2021) « Sur demande écrite dûment motivé de l'étudiant-e, déposée au secrétariat de filière au minimum dans les 30 jours qui précèdent la date de la répétition prévue, un report du délai de répétition du module peut être accordé par la ou le responsable de filière. Un report ne peut être demandé qu'une seule fois pour un module répété. »

6. Bibliographie principale

- Alligood, M. (2017). *Nursing Theorists and Their Work (9e ed.)*. Edition Elsevier
- Augendre, D., Couderc, F.(2015). *Défaillances organiques et processus dégénératifs*. Bruxelles : de Boeck-Estem.
- Confédération Suisse. Département fédéral de l'intérieur DFI. (2014). Stratégie nationale en matière de démence 2014-2017. Berne : DFI. <http://www.bag.admin.ch/themen/gesundheitspolitik/13916/index.html?lang=fr>
- Doyon, O. (2022). *Évaluation clinique d'une personne symptomatique (2e ed)*. Editions ERPI
- HAS Haute Autorité de Santé. (2002). *Prise en charge initiale des patients adultes atteints d'accident vasculaire cérébral. Recommandations pour la pratique clinique*
http://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_272250/prise-en-charge-initiale-des-patients-adultes-atteints-daccident-vasculaire-cerebral-aspects-paramedicaux
- Jarvis, Carolyn. (2022). *L'examen clinique et l'évaluation de la santé (3e ed)*. Chenelière Éducation
- Office Fédéral de la Santé Publique (OFSP). *Stratégie nationale en matière de soins palliatifs 2013-2015*. Berne : OFCL. Accès : <http://www.bag.admin.ch>
- Prudhomme, Ch., Brun, M.-F. (2012). *Pathologie neurologique. Coll. Nouveaux dossiers de l'infirmière (6e ed)*. Editions Maloine
- République et Canton de Genève, Plateforme soins palliatifs (2019). *Programme cantonal genevois de développement des soins Palliatifs 2020-23*. Genève
- Voyer.P (2020). *Soins Infirmiers aux aînés en perte d'autonomie*. Editions ERPI
- Zerwekh, J.V. (2010). *Être infirmier en soins palliatifs. Accompagner le patient en fin de vie et sa famille*. Editions De Boeck

7. Responsable de module

Responsable : Frédérique Debbiche

Enseignants : Enseignants-tes et assistants-tes de la HEdS et vacataires.

Descriptif validé le 1^{er} septembre 2024 par

Walter Zecca
Responsable de la filière Soins infirmiers